

Le Journal du Cycliste urbain

Voyons la ville en rose : Allons-y à vélo !

Sommaire

Dernier versement



s

p.2 : Edito

p.3 : Sondage sur l'intermodalité train + vélo

Le point concernant la LMSE

p.4 et 5 : AYAV, quand tu nous tiens !

... ça continue : du 4 au 10 juin !

p.6 : Besoin d'un conseil...

p.7 : Équipements prévus aux nouvelles stations de métro

p.8 & 9 : Revue de presse

p.10 : Attention ! PV !

p.11, 12, 13 : Vivre sans voiture... c'est possible !

p.14 : Schéma régional des véloroutes et voies vertes pour la région PACA ... que fait la région Midi-Pyrénées...

p.15 : Balade n°50 : Voie verte de Castres à Albi

p.16 : Agenda (BN, AYAV, fête du vélo...)



Chers amis cyclistes,

Les beaux jours sont en avance cette année, une des conséquences probable du réchauffement climatique - une double bonne raison d'inciter votre entourage à se mettre au vélo ! C'est justement le principe de notre grande opération "Allons-y à vélo" (AYAV) qui tiendra sa troisième édition du 4 au 10 juin 2007, avec cette année un accent particulier mis sur les commerces. La dynamique est désormais lancée et cette année ce sont ceux qui ne participent pas qui sont marginaux. Raison de plus pour inciter votre entreprise ou vos commerçants à participer !

Cette semaine AYAV finira comme l'an dernier par la fête du vélo, qui différera cette fois des précédentes éditions par son parcours, qui s'achèvera sur la prairie où le Grand Toulouse projette de faire passer la LMSE. Profitons donc de cet endroit sauvage et calme avant que les bulldozers ne viennent tout saccager - notre grande kermesse vous proposera de multiples activités !

Prendre son vélo dans le train est un service qui a de plus en plus de succès : la SNCF a engagé un cabinet pour lancer une grande étude sur le sujet, et l'Association Vélo va compléter celle-ci en réalisant sa propre enquête auprès des usagers, que vous trouverez jointe à ce journal - si vous-même êtes utilisateur régulier du service ou connaissez quelqu'un qui l'est, merci de prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire qui nous permettra de mieux connaître les besoins des usagers.

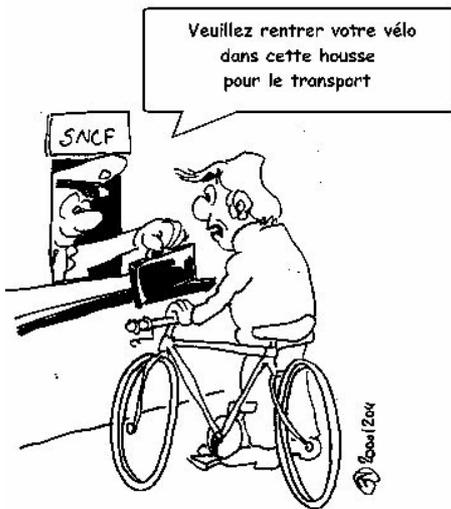
Les balades nocturnes ont fêté leur 1^{er} anniversaire il y a quelques jours, en organisant un jeu de piste pour l'occasion, le principe étant de deviner les prochaines étapes de la balade en trouvant la réponse à 15 devinettes, entre autres "on y trouve des poulets des deux côtés" ou encore "la discontinuité du sparidé". Vous ne trouvez pas ? Il s'agissait de la place Roguet (marché St Cyprien et Commissariat se trouvent de part et d'autre) et de la place de la Daurade (le sparidé est un poisson). Cadeaux, goûter d'anniversaire et douceur printanière attendaient les 150 participants !

Si vous allez régulièrement sur notre site Internet, vous vous rendrez compte que celui-ci est très à jour, et vous y trouverez une grande nouveauté : le journal est désormais disponible en format électronique réservé aux adhérents ! L'ère du numérique est arrivée, et nous proposerons prochainement aux adhérents qui le souhaitent de ne plus recevoir le journal papier.

Dernier point : la rue d'Alsace Lorraine. Les nouvelles ne sont pas bonnes de ce côté, et la mairie joue la montre en étant résolument sourde à nos demandes. Nous allons donc devoir reprendre notre costume de militant dans les prochaines semaines si nous ne voulons pas perdre cet axe de transit durement acquis. Bonne lecture - et faites du vélo !

SONDAGE SUR L'INTERMODALITE TRAIN-VELO

Vous trouverez, jointes à ce journal, les parties I et II du sondage qu'effectue l'Association Vélo auprès des usagers cyclistes des TERs de la région de Toulouse pour avoir une vision globale de la situation des vélos dans les gares et dans les TERs. La partie I s'adresse aux usagers transportant leur vélo dans le TER, alors que la partie II s'adresse aux usagers laissant leur vélo en gare.



Les résultats de ce sondage permettront à l'Association Vélo de légitimer certaines demandes et de se placer comme partenaire incontournable dans l'étude que lance le Conseil Régional Midi Pyrénées sur l'utilisation des modes doux non piétonniers, en particulier le vélo, en combinaison avec les TERs et le bus afin d'établir une politique de déplacement globale à l'échelle régionale.

Si vous utilisez régulièrement votre vélo en combinaison avec le train, merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à ce sondage. Merci de remplir soit la partie I, si vous transportez votre vélo avec vous dans le train, soit la partie II, si vous préférez le laisser en gare, et de la renvoyer à l'Association Vélo. N'hésitez pas bien sûr à diffuser ce sondage auprès d'autres usagers cyclistes des TERs de votre connaissance !

Contact : Sophie Valcke, vice-présidente Association Vélo, commission train-vélo, sophie.valcke@free.fr



LMSE : LE POINT AU 25/04/07

Rapide retour en arrière :

Commissaire Enquêteur (oct. 2006) : « Ne pas créer un nouveau pont sur le canal et choisir le trajet alternatif par le pont Giordano en ajoutant éventuellement une passerelle dédiée aux modes doux. »

La Communauté d'agglomération du Grand Toulouse (CAGT) (09/02/07) passe outre aux recommandations du Commissaire Enquêteur : **vote du projet** : 45 pour, 7 abstentions, 1 contre.

Plusieurs opérations médiatiques avec une bonne couverture, lettres aux autorités, par les Amis de la Terre, l'Association Vélo, la Coordination PDU, et Veracruz.

Après la déclaration d'utilité publique (DUP) du Préfet (début avril) nous bouclons le dossier, nous consultons notre avocat pour un recours gracieux et ensuite un recours au Tribunal Administratif. Ce qui donne des délais légaux jusqu'au début de l'été.

Dans les semaines à venir, des actions médiatiques sont prévues, nous collectons les dons (déductibles des impôts, ordre : Amis de la Terre / mention LMSE), nous établissons une liste téléphonique de veille au cas où les travaux commenceraient pendant l'été. Nous avons besoin de vous tous.

☛ MERCI de signaler vos DISPONIBILITES.

FETE DU VELO SUR LES LIEUX LE 9 JUIN

Voir le N° précédent de notre journal et aussi :

Toutes les infos sur le site du grand Toulouse : www.grandtoulouse.org

Et sur le site de Veracruz : <http://veracruz.over-blog.net/>

AYAV, QUAND TU NOUS TIENS !



L'AYAV 2006 m'avait converti au train+vélo, et je finissais mon précédent témoignage par "Le pire c'est que si je rate le train de 19h25, je me surprends à rentrer à vélo plutôt que d'attendre le suivant (horaire hors cadencement). Va falloir que je fasse gaffe..."

Je ne me suis pas assez méfié et depuis début février je viens à vélo sur tout le parcours, faut dire aussi que maintenant j'ai un bon vélo. Le temps de trajet (50 min à 1 heure) : je le prend, quant à la forme : elle vient. Pour faire partager notre expérience et inciter d'autres personnes à faire de même, avec un voisin nous ouvrons la ligne "Bus cyclistes" numéro 29 "Frouzins-Rangueil" début avril.

Le bus cyclistes est un groupe de vélos qui passent suivant un itinéraire précis à un horaire déterminé. On peut le prendre et le quitter à n'importe quelle station.

Le bus 29 circule tous les premiers vendredis du mois et à la demande. Les heures sont indicatives et le passage aux stations est lié aux feux et croisements rencontrés. N'hésitez pas à contacter le leader pour vous arranger car les heures peuvent être ajustées à la demande.

Le premier horaire mis en place en avril est 7h30-8h30 pour l'aller et le retour 18h30-19h35 (c'est plus long et ça monte), mais comme nous sommes 2 leaders, dès le mois de mai nous comptons ouvrir l'horaire d'aller 6h00-7h00 et retour 15h00-16h05 pour élargir considérablement le choix.

La première partie du tracé choisi emprunte des rues tranquilles et des pistes cyclables pour rejoindre la route de Seysses (D15) au niveau du LIDL de Cugnaux. C'est à l'entrée de la base que nous laissons la piste cyclable pour emprunter la partie rapide de la cuvette de Franczal. On ne traîne pas dans la descente car on est sur la route, et pour prendre de l'élan pour remonter sur le plateau qui longe Alcatel. C'est au feu routier que le tracé reprend une bande cyclable jusqu'à l'incinérateur du Mirail où une rue à droite permet de quitter la D15 très empruntée par les voitures. Le tranquille chemin du Chapitre débouche à la hauteur de l'hôpital Marchant sur la route d'Espagne, que nous empruntons quelques centaines de mètres pour prendre le chemin de la loge sur la droite. En haut de l'échangeur d'Empalot, un chemin nous mène entre les immeubles, nous ne sommes qu'à un bon kilomètre de la gare Saint-Agne très utilisée par les adeptes de la formule « Train + Vélo ». De là, l'avenue de Rangueil mène jusqu'à l'entrée du complexe scientifique de Rangueil, puis au complexe spatial de Lespinet.

Au retour, il est dangereux d'emprunter le chemin de la loge à contresens (non autorisé), nous préférons passer par le pont Pierre de Coubertin pour rejoindre l'avenue de Muret, puis la route d'Espagne.

Remarque : à la demande, il est possible de rejoindre le canal du midi à partir de la gare St Agne pour finir le trajet sur la piste cyclable, sous les arbres. Cela rallonge d'un Km environ.

J'espère que cette ligne sera rodée et que nous serons acteurs pour l'AYAV 2007.

Si vous voulez des informations sur la trentaine de parcours Toulousains, n'hésitez pas à consulter le site de l'association OBC : <http://buscyclistes.org/index.html>

Luc Novalès (06 83 31 88 00)



Quand vous aurez ce journal entre vos mains, nous serons sans doute à une quinzaine de jour de « Allons-y à vélo ». Le principe reste le même : inciter le maximum de gens de l'agglomération à sortir la bicyclette, et l'utiliser pour les déplacements locaux, entre domicile et lieu de travail, pour aller à l'école, faire les courses, aller au cinéma, ou simplement pour une petite balade !

A ce jour, 32 entités se sont engagées pour leur participation à l'opération. Certains affichent déjà des programmes ambitieux.

Si vous ne l'avez pas encore fait, il n'est pas trop tard pour contribuer à cette campagne menée par votre association. La contribution minimale : prenez votre vélo. Allez un peu plus loin en incitant vos voisins ou collègues à faire de même. Encore mieux, aidez à la mise en place d'animation dans une entité de l'agglomération. La réussite de l'opération repose sur votre contribution. Cette opération est pour vous l'occasion de contribuer de manière active au développement du vélo urbain en restant dans votre environnement quotidien.

Le challenge entreprise, expérimenté en 2006 est reconduit.

Cette année, un jeu concours est organisé sous forme de tombola sur le thème « faisons nos courses à vélo ». Des tickets-questionnaires seront diffusés entre le 2 et le 10 juin dans les commerces participants, sur les places de marché... les clients pourront participer à ce jeu gratuit sans obligation d'achat en répondant aux 10 questions du bulletin.

Vous êtes aussi invités à faire participer les commerces de votre quartier afin qu'ils proposent le questionnaire à leurs clients. Pour eux, il s'agit simplement de mettre une pile de questionnaires et l'urne associée dans un coin du magasin, et d'apposer l'affiche de l'opération sur leur vitrine. SI vous souhaitez contribuer plus directement aux échanges avec les clients, vous pouvez aussi monter un petit stand vélo proposant les questionnaires sur le marché de votre quartier ou dans une rue commerçante.

➔ Tous les détails sur le site de AYAV : <http://toulouseallonsyavelo.free.fr/> et écrivez nous.

Cette année, nous sommes plutôt fiers de notre visuel que vous pouvez consulter sur le site AYAV dans l'article « documents pour les référents ».

VOYONS LA VILLE EN ROSE, ALLONS-Y À VELO !

Christian CLERC

BESOIN D'UN CONSEIL

Bonjour,

Je voudrais vous signaler un problème que je rencontre en vélo ...

Je passe tout les jours en vélo sur le parking du stade des 7 deniers, sur la piste cyclable. Mais depuis quelques temps des moto-écoles ont accaparé pratiquement tout le parking. On ne peut plus circuler en vélo sur la piste cyclable en sécurité. J'ai signalé ce problème à la mairie des 7 deniers qui m'a orienté vers le commissariat de police de Fronton. Malgré cela, c'est de pire en pire.

Aujourd'hui j'ai signalé au moniteur que c'était une piste cyclable et que ce serait bien qu'il respecte les droits des cyclistes, la réponse "vous passez doucement en faisant attention aux motos" J'ai besoin de votre conseil pour les faire partir car je n'ai que ce circuit pour me rendre sur mon lieu de travail et je n'ai pas de voiture et je n'ai pas envie d'avoir un accident.

Cordialement

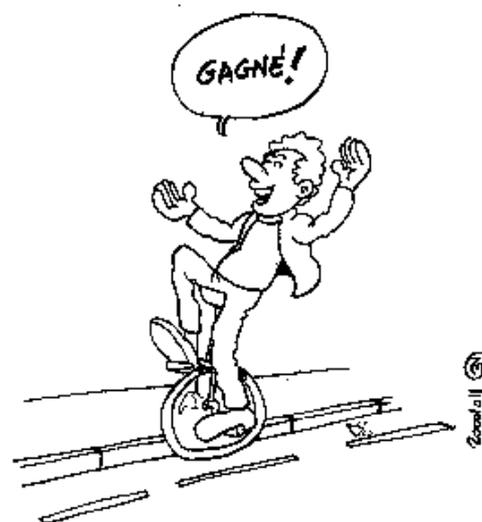
Daniel RIOL

REPOSE DE BERNARD COQUILLE ANCIEN ENSEIGNANT DE LA CONDUITE :

Il est vrai que les motos écoles ont accaparé ce parking depuis...qu'il existe ! Soit vers les années 80 quand le stade fut construit... Il n'y a jamais eu de problème jusqu'a l'installation de voies cyclables, irréalistes, car difficiles à repérer et à utiliser. On entre dans le système où il fallait tracer des voies cyclables pour faire du chiffre... sans tenir compte des réalités du lieu.

Ceci dit, il faut bien admettre que ceux qui pratiquent, en continue, l'enseignement de la conduite des motos, n'ont que faire des quelques malheureux cyclistes osant émettre un avis. J'irais même affirmer que certains enseignants pourraient être agressifs, alors qu'ils sont sur le domaine public à produire des prestations payantes.

Le problème ne peut être résolu que par un courrier circonstancié au maire de Toulouse ou par un dépôt de plainte auprès du commissariat pour occupation illégale à des fins pécuniaires du domaine public réservé à une catégorie d'usager.- voir code de la route et occupation interdite d'une voie de circulation : en principe = 90€ -



**GRAND CONCOURS DE LA
BANDE CYCLABLE LA PLUS
ÉTROITE DE FRANCE!**

Salutations - Bercoq

INTER MODALITE :

DES PRECISIONS DE LA SMTC SUR LES GARAGES A VELOS AUX STATIONS DE METRO

Suite à la demande de l'Association Vélo, Mr Christophe Doucet, Chef de Projet PDU à la SMTC a apporté quelques précisions sur la mise en place de garages à vélos aux stations terminus de métro. Voici des extraits de son courrier du 22 mars 2007:

"- En ce qui concerne la ligne B du métro, chaque station sera effectivement équipée en mobilier urbain permettant le stationnement des vélos. Ce mobilier urbain correspond à des arceaux classiques implantés sur l'espace public, au plus près de la station.

Le nombre d'emplacements varie de 20 à 50, en fonction de la disponibilité de l'espace public et de l'importance de la station de métro.

Pour la station de métro Ramonville, il est prévu 50 places de stationnement vélo.

- En ce qui concerne la réalisation de parcs sécurisés, correspondant à des espaces clos à ouverture automatique commandée par un titre urbain spécifique, nous avons prévu à ce jour trois projets sur la ligne B : Borderouge, UPS et Ramonville, cette dernière station devant être équipée d'un parc sécurisé de 50 places.

Pour ce qui est de la station Basso Combo, nous avons lancé un marché de consultation auprès des entreprises pour la réalisation d'un parc sécurisé. Par manque de réponse, le marché a été déclaré infructueux.

Cette réalisation se fera donc en même temps que celles de la ligne B du métro, afin de mutualiser les travaux.

Tisséo smtc souhaite que ces parcs sécurisés répondent à l'évolution des pratiques de déplacements sur la zone économique de Basso Combo, plusieurs démarches de PDE étant enclenchées avec ou sans l'appui de Tisséo.

Compte tenu des procédures de marchés publics, l'ouverture de ces parcs pourraient se faire début 2008.

[...]

- En dernier lieu, pour votre parfaite information, l'intermodalité TC (transports en commun)/vélo est actuellement peu développée sur Toulouse.

Sur la base de l'enquête ménage 2004, nous avons comme résultat chiffré 600 échanges vélo/TC dont 400 vélo/métro par jour sur 167 000 déplacements/jour sur le métro.

Le principal mode d'accès reste la marche à pied.

En toute état de cause, en fonction de la variabilité des modes d'accès au métro ainsi que l'augmentation de la part modal des vélos quelque soit le motif de déplacement, les arceaux pourraient se développer (en fonction bien entendu de l'espace public disponible) et les parcs sécurisés pourraient faire l'objet d'extension."

Une circulation fluide, sûre, rapide, apaisée et respectueuse de l'environnement : c'est un souhait que nous partageons avec vous.

La croissance de l'agglomération toulousaine traduit le dynamisme de son économie et de sa population. Chaque jour la communauté d'agglomération du Grand Toulouse et Tisséo agissent ensemble pour favoriser le développement durable et promouvoir une qualité de vie en respectant l'environnement.

Un projet écologique pour mieux se déplacer dans le Sud-Est



Ce que l'on appelle la Liaison Multimodale Sud-Est (LMSE) s'inscrit précisément dans cette volonté de proposer une réponse innovante pour favoriser les déplacements dans le secteur de Quint-Fonsegrives, Saint-Orens, Montaudran, Ramonville et le complexe scientifique de Rangueil, en y prolongeant les effets bénéfiques du métro. Sur une même voirie, cet aménagement arboré fera cohabiter de façon sûre et harmonieuse bus en site propre (c'est-à-dire isolé du reste du trafic), vélos et autres modes de transports doux (marche à pied, roller...) et voitures pour seulement 1/4 de la chaussée, ce qui est une grande innovation.

Sécurité, rapidité, régularité et respect de l'environnement

Réduction des émissions polluantes, des nuisances sonores, des accidents... : tout le monde s'accorde à dire que ce type de liaison représente l'avenir des grandes métropoles. Certains intérêts particuliers contestent pourtant la Liaison Multimodale Sud-Est bien que ce projet ait obtenu un avis favorable lors de l'enquête publique réalisée en 2006. Le Grand-Toulouse et Tisséo ont fait évoluer le projet pour répondre à 4 des 5 réserves émises.

Un avis favorable lors de l'enquête publique

Parmi celles-ci, la création d'un pont au-dessus du canal du Midi constitue aujourd'hui un point de discordance. Ce pont est un impératif fonctionnel, pas une catastrophe naturelle : ce franchissement du Canal du Midi a fait l'objet d'une étude architecturale et paysagère particulièrement approfondie, en concertation avec le Pôle Compétence du Canal du Midi, sur laquelle la Commission des Sites a émis un avis favorable. L'esthétique a été très soignée. Ce projet, quand il a été décidé, a été adopté à l'unanimité par tous les élus du Grand Toulouse et de Tisséo en 2004 et en 2005 et a reçu l'avis favorable du Conseil d'administration de l'université Paul Sabatier en 2006, c'est la Démocratie qui s'est exprimée en faveur de la LMSE.

Pour l'intérêt des Toulousains d'aujourd'hui... et de demain !

Que penser de cette opposition sachant que le développement des transports en commun est LA priorité et que la mise en service des premières lignes dites « en Site Propre » a fait progresser la fréquentation de près de 30 % ? Ce qui fait autant de voitures et de pollution en moins. Notre projet évite les graves inconvénients de la solution prônée par ses opposants : abattage de 100 arbres, traversée du campus à laquelle l'Université Paul Sabatier est opposée, augmentation de la pollution due à l'allongement du tracé et dégradation de l'efficacité des bus (3 minutes de trajet en plus). Le souci de protection de l'environnement n'est pas le monopole d'une minorité. Nous le démontrons tous les jours grâce aux arbitrages que nous rendons pour servir l'intérêt général des Toulousains d'aujourd'hui... et de demain.



Une circulation fluide, sûre, rapide, apaisée et respectueuse de l'environnement : c'est un souhait que nous partageons avec vous.

La croissance de l'agglomération toulousaine traduit le dynamisme de son économie et de sa population. Chaque jour la communauté d'agglomération du Grand Toulouse et Tisséo agissent ensemble pour favoriser le développement durable et promouvoir une qualité de vie en respectant l'environnement.

Un projet écologique pour mieux se déplacer dans le Sud-Est



Ce que l'on appelle la Liaison Multimodale Sud-Est (LMSE) s'inscrit précisément dans cette volonté de proposer une réponse innovante pour favoriser les déplacements dans le secteur de Quint-Fonsegrives, Saint-Orens, Montaudran, Ramonville et le complexe scientifique de Rangueil, en y prolongeant les effets bénéfiques du métro. Sur une même voirie, cet aménagement arboré fera cohabiter de façon sûre et harmonieuse bus en site propre (c'est-à-dire isolé du reste du trafic), vélos et autres modes de transports doux (marche à pied, roller...) et voitures pour seulement 1/4 de la chaussée, ce qui est une grande innovation.

Sécurité, rapidité, régularité et respect de l'environnement

Réduction des émissions polluantes, des nuisances sonores, des accidents... : tout le monde s'accorde à dire que ce type de liaison représente l'avenir des grandes métropoles. Certains intérêts particuliers contestent pourtant la Liaison Multimodale Sud-Est bien que ce projet ait obtenu un avis favorable lors de l'enquête publique réalisée en 2006. Le Grand-Toulouse et Tisséo ont fait évoluer le projet pour répondre à 4 des 5 réserves émises.

Un avis favorable lors de l'enquête publique

Parmi celles-ci, la création d'un pont au-dessus du canal du Midi constitue aujourd'hui un point de discordance. Ce pont est un impératif fonctionnel, pas une catastrophe naturelle : ce franchissement du Canal du Midi a fait l'objet d'une étude architecturale et paysagère particulièrement approfondie, en concertation avec le Pôle Compétence du Canal du Midi, sur laquelle la Commission des Sites a émis un avis favorable. L'esthétique a été très soignée. Ce projet, quand il a été décidé, a été adopté à l'unanimité par tous les élus du Grand Toulouse et de Tisséo en 2004 et en 2005 et a reçu l'avis favorable du Conseil d'administration de l'université Paul Sabatier en 2006, c'est la Démocratie qui s'est exprimée en faveur de la LMSE.

Pour l'intérêt des Toulousains d'aujourd'hui... et de demain !

Que penser de cette opposition sachant que le développement des transports en commun est LA priorité et que la mise en service des premières lignes dites « en Site Propre » a fait progresser la fréquentation de près de 30 % ? Ce qui fait autant de voitures et de pollution en moins. Notre projet évite les graves inconvénients de la solution prônée par ses opposants : abattage de 100 arbres, traversée du campus à laquelle l'Université Paul Sabatier est opposée, augmentation de la pollution due à l'allongement du tracé et dégradation de l'efficacité des bus (3 minutes de trajet en plus). Le souci de protection de l'environnement n'est pas le monopole d'une minorité. Nous le démontrons tous les jours grâce aux arbitrages que nous rendons pour servir l'intérêt général des Toulousains d'aujourd'hui... et de demain.

Faux : Les opposants au projet de LMSE ont remporté l'enquête publique et demandent à ce qu'elle soit respectée.

Faux : Il s'agit d'une obstination politique de M. Moudenc et de ses ingénieurs.

Précision : Dans le PDU voté en 2001 par le Grand Toulouse, la LMSE n'était qu'un TCSP (Transport en Commun en Site Propre).

Quand ? Qui ?

Les mensonges :

Faux : Le projet alternatif proposé n'abat qu'une trentaine de petits arbres quand le projet de base en abat des centaines dont 7 platanes classés en traversant des zones boisées.

Pollution



Accident. Le jeune garçon de 18 ans roulait en sens inverse sur une piste cyclable avant de percuter un cycliste.

Drame de Deyme : le cyclomotoriste retourne en prison

20 minutes
26 mars 2007

VÉLO
Un Guidon d'or pour Tournefeuille
La Fédération française des usagers de la bicyclette vient d'attribuer son Guidon d'or 2007 à la ville de Tournefeuille. Il récompense « les réalisations de la commune favorables à la pratique du vélo au quotidien ».

Le jeune cyclomotoriste âgé de 18 ans et demi et originaire de Montlaur, Jérémy Diliberto, a été condamné vendredi par le tribunal correctionnel à 3 ans de prison dont 18 mois avec sursis. Il était poursuivi pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger après la dramatique collision survenue le vendredi 17 novembre à Deyme,

sur la piste cyclable du bord du canal. Ce soir-là, le pilote du cyclomoteur sans lumière remonte en sens inverse la piste cyclable non éclairée du canal en direction de Montlaur. En face, surgit un cycliste, Sébastien Gergaud, 35 ans, originaire des Alpes de Hautes-Provence. La collision est inévitable. Le cycliste est percuté de plein fouet. Le jeune

pilote et son passager prennent la fuite après l'accident. Une heure trente plus tard, le pilote revient sur les lieux du drame avec sa mère qui appelle les secours. La victime décède le lendemain à l'hôpital. « Le jeune conducteur a été pris de panique après l'accident » a rappelé l'avocat du prévenu M^r Raphaël Darribère. Placé en détention provisoire

depuis le drame, Jérémy Diliberto est donc retourné en prison. Une audience à laquelle assistait la famille de la victime représentée par M^r Forget. « Un sentiment d'inhumanité prévaut dans cette affaire puisqu'un homme a été laissé pour mort plus d'une heure après l'accident », a commenté l'avocat de la partie civile.
F. Ab.

La dépêche- 31 mars 2007

REVUE DE PRESSE



La ville côté environnement

Au concept de développement durable qui fait florès dans la communication politique, l'association Vélo préfère le terme plus compréhensible de respect de l'environnement. Hier, c'est à la découverte de tous ces sites respectueux de la vie et de la ville que l'association a convié la centaine de cyclistes habitués des balades du dernier vendredi du mois. Au fil d'un parcours long d'une quinzaine de kilomètres, les cyclistes du vendredi soir ont pédalé le long de la gare SNCF, sur les berges du canal et dans la coulée verte des Amidonniers, près de l'usine EDF du Bazacle sans oublier les maisons du vélo et de l'environnement. Bref, dans les lieux de Toulouse qui proposent une alternative à la voiture et aux émissions massives de CO₂. Photo DDM, P. Charmeux

20 minutes - 2 avril 2007

Les vélos cherchent un bol d'air frais



A. DUQUESNEL / 20 MINUTES

A la veille de la semaine du développement durable, l'association Vélo a dénoncé samedi le non-respect par la mairie de la loi sur l'air. « Depuis 1998, de nom-

breuses voies ont été refaites, comme la rue Gambetta, sans qu'aucun aménagement cyclable ne soit réalisé », dénoncent les militants du deux-roues.

Ils ont bloqué durant cinq minutes la rue d'Alsace afin de réclamer le maintien du double sens cyclable lors des travaux de réaménagement, cet été.

UN VIEUX DE LA VIEILLE AUX 20 PV ! ...

Chers FUBicystes,

Florian Jutisz, Alain Lacombe ou Philippe Moinat selon liste participation Lons le Saunier

J'ai entendu à l'AG de la FUB samedi l'un d'entre vous, dire qu'un cycliste avait reçu un FORFAIT de 90€ pour avoir roulé à contre-sens sur une piste "unidirectionnelle" ! Je n'en crois toujours pas mes oreilles ! C'est vrai, il faut être très "cool" en cas d'interpellation : ce n'est pas facile ! Du jamais entendu, en tout cas, pour un vieux de la vieille aux 20 PV de 4ème classe de 1980 à 2000, tous condamnés au tribunal ! Mais jamais de forfait en France depuis 2000 (un feu rouge à 40 Km de Strasbourg en Bade (All) pour 25€, forfait payable de suite avec même tarif pour piéton et cycliste, moitié du tarif auto de règle en Allemagne !)

- Samedi, en AG à Lons, j'ai incité les cyclistes à se défendre en sautant du vélo (plus facile avec cadre "ouvert") pour franchir les feux au rouge devant une voiture de flics. Pratique qui marche,

POUR CONSERVER LE JUSTIFICATIF DU PAIEMENT

DATE

IMMATRICULATION DEPT. ARR. SERVICE JOUR MOIS

CARTE DE PAIEMENT

SI VOUS NE SOUHAITEZ PAS PAYER PAR CHÈQUE, COLLEZ À CET EMPLACEMENT « LA PARTIE À ENVOYER » DU TIMBRE-AMENDE (PAS DE TIMBRE FISCAL)

TIMBRE-POSTE TARIF LETTRE

LA CONTRAVENTION RELEVÉE À VOTRE ENCONTRE ENTRE DANS LE CAS SUIVANT :

AMENDE FORFAITAIRE		AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)	
<input type="checkbox"/> CAS PIÉTON	4 €		7 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 1	11 €		33 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 2	35 €		75 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3	68 €		180 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4	135 €		375 €

Les cas 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} ne s'appliquent qu'aux contraventions au code de la route à l'exception de celles relatives au stationnement.

AMENDE FORFAITAIRE MINORÉE	AMENDE FORFAITAIRE	AMENDE FORFAITAIRE MAJORÉE (1)
<input type="checkbox"/> CAS N° 2 ^{ème}	22 €	35 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 3 ^{ème}	45 €	68 €
<input type="checkbox"/> CAS N° 4 ^{ème}	90 €	135 €

CAS A LA PROCÉDURE DE L'AMENDE FORFAITAIRE N'EST PAS APPLICABLE À LA CONTRAVENTION RELEVÉE. VOUS FEREZ L'OBJET DE POURSUITES JUDICIAIRES ULTÉRIEURES, À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE PUBLIC.

(1) Pour information : à défaut de paiement dans les 45 jours, vous recevrez une amende forfaitaire majorée du montant indiqué ci-dessus.

PAIEMENT OU CONTESTATION VOIR INSTRUCTIONS AU VERSO

DESTINATAIRE

cerfa
N° 11317*03

car ils ne prennent pas la peine de discuter avec un "piéton" pour 4€!

- Pour le contre-sens, la défense "classique" ce sont les voitures mal garées par rapport au sens de marche : ROULER à GAUCHE pour se stationner à GAUCHE... en entrant et en sortant... LES STIGMATISER en cas d'interpellation policière... Je ne vois pas autre chose, après s'être fait passé pour piéton poussant son vélo...

- De plus, je préconise de rouler à contre-sens feux allumés de jour et de nuit (facile avec les nouvelles dynamos de moyeu et les diodes). Le contre-sens habituel c'est l'anticipation de croisement : tourner sans sortir le bras, tout à gauche, etc. ...

Pratique personnelle de lumière depuis 2 ans et pratique générale de circulation en contre-sens depuis 1980 : j'ai été le principal pourvoyeur de la liste des contre-sens autorisés à Strasbourg dans les années 94-95 par arrêté du maire (environ 150) !

Cordialement,

Jean Gerber

cycliste quotidien, membre de CADR67 et FUBicy depuis la fondation 1980
physicien CNRS honoraire, ex-Conseiller Municipal et Communautaire 1989-2001
17 rue de Dorlisheim 67200 Strasbourg (Montagne-Verte)

Vivre sans voiture : « que du bonheur !! »

A l'heure où la place du déplacement motorisé individualisé n'a jamais été aussi importante, à l'heure où la part d'utilisation des transports en commun (TC) ne cesse de stagner, à l'heure où la seule solution aux congestions quotidiennes sur la rocade toulousaine est le grand détournement routier, à l'heure où tout le monde clique pour Nicolas Hulot mais claque la porte (de sa voiture !) à tout changement de comportement plus écologiste, il est temps de trouver des solutions réalistes et pratiques pour un avenir plus respirable.

Je tiens à préciser que cet article est dirigé à une population purement urbaine, ce qui représente malgré tout 74% de la population française.

Après avoir lancé un avis de recherche sur ce journal, j'ai réussi à trouver des perles rares : des citoyens toulousains vivant sans détenir aucun véhicule motorisé.

Mais qui sont ces zombies, ces extra-terrestres, ces marginaux ? Non je vous rassure, ils sont normalement constitués et respirent le bonheur et se sentent des personnes avant tout libres !

Christophe, sa femme **Edwige** et leur fils **Mathieu** (3 ans) habitent le quartier du Raisin depuis plus d'un an et demi. Christophe, d'origine alsaco-normande, spécialiste d'audiovisuel vient de créer son entreprise de réalisation de DVD biographiques, Edwige gersoise d'origine est aide soignante.

Durant les années 80, Christophe a utilisé pendant 3 ans une voiture en région de Fontainebleau. Puis il s'aperçut malgré toute sa bonne volonté de bricole que sa voiture devenait un vrai gouffre financier ainsi qu'un boulet pour stationner, et dans les embouteillages parisiens.

Il décida en 83 de la revendre et depuis Christophe vit sans détenir aucun autre véhicule. Mais comment est ce possible surtout avec un enfant en bas âge ?

Tout d'abord, le lieu du logement a été réfléchi en fonction des modes de déplacement. Ils ont fait le choix d'un logement un peu plus cher mais en contrepartie ils se trouvent proches de différentes lignes de bus, à 15min à pied de la gare. L'essentiel de leur déplacement se fait en vélo ou en TC. Edwige, de par ses horaires de travail, commençant tôt ou finissant tard, n'est nullement découragée de circuler à vélo. Mathieu est amené à la crèche à vélo. Christophe, lui, va souvent jusqu'à la maison de l'initiative à Castanet en bus ou en vélo pour mener à bien son projet professionnel.

Pour les courses, ils se sont organisés : 1 fois par mois, ils prévoient les courses dites « lourdes » ; pour plus de 120€ d'achat, une moyenne surface du quartier leur livre gratuitement. Pour les produits frais, 2 possibilités : grâce aux commerces de proximité (boulangerie, boucherie, ...) mais aussi par les livraisons de paniers fruits et légumes d'une AMAP, livrés dans les locaux de la radio FMR. Pour les achats de mobilier, d'électroménager et autres, ils essaient de planifier et pour l'occasion louent un utilitaire pour transporter les encombrants.

Pour rencontrer leurs amis : les TC sont très utilisés et certains retours se font en taxi. Pour les vacances : le train (réduction avec la carte « enfant+ ») et certaines fois l'avion sont généralement utilisés pour se rendre sur le lieu des vacances. Puis sur place, ils louent une voiture. Christophe et Edwige ont su optimiser le poids de leur sac de voyage en incluant le strict nécessaire pour leur enfant. Christophe sourit quand il voit la voiture de son cousin, remplie à bloc de la panoplie superflue du bébé-roi. La famille participe régulièrement aux balades nocturnes à vélo : « le petit, il adore ça ! Il chante derrière ! ».



Analysant la voiture, Christophe y voit une certaine aliénation, « la voiture, c'est comme une prothèse ». Et il pense que seul le porte-monnaie peut faire changer les comportements. Lui, se sent un homme libre et autonome !



Faisons maintenant la connaissance de **Pierre**, célibataire, 43 ans, d'origine lot et garonnaise, qui vit sur Toulouse depuis 1982. Arrivé à 18 ans avec sa voiture au gaz, son 103SP et son vélo, il suit des études d'infirmier. Il mélangeait les modes de déplacements. Il s'est fait voler plusieurs fois son vélo puis sa moto bécane. La voiture de son côté lui causait de plus en plus de soucis : accidents, PV, fourrière, il oubliait souvent où il stationnait son auto !! Et les réparations s'accumulaient. Lassé, il décide de lâcher tout simplement sa voiture et de ne garder que son vélo. Ce choix n'a pas été subi, même s'il impliqua des directions professionnelles plus ciblées. Souvent il songeait : «

mais pourquoi prendre ma voiture alors que des bus passent devant mon nez ? ».

Sa prise de conscience écologiste s'est opérée lentement. Pierre remarque cependant que la circulation dans Toulouse intra-muros s'est améliorée depuis 25 ans. Il se souvient des innombrables embouteillages : par exemple avenue de Grande-Bretagne ou Alsace Lorraine. Pierre effectue ses courses dans une moyenne surface du pont des Demoiselles en vélo ou à pied, 1 à 2 fois par semaine. Il va se servir dans une boulangerie de quartier, la presse, le tabac, le café et aussi le caviste.

Le regard de ses collègues de travail est souvent rempli d'étonnement « tu n'as pas de voiture ?... », voire de crainte « ...mais tu as le permis tout de même ?... » !! En hiver : « ah mon pauvre, comment fais-tu par ce temps ... »

Pour les vacances : Pierre covoiture avec ses amis ou bien loue une voiture sur place. Les WE il utilise régulièrement le train : par exemple un aller Toulouse/Paris peut coûter seulement 15 € ! Bien sûr cela demande de prévoir son déplacement.

Lorsque Pierre accueille ses amis à la gare, c'est en TC qu'il vient les chercher. Et la découverte de Toulouse se fait en vélo de location. Récemment, il a accueilli des barcelonais et l'un de ses amis a « flippé » à vélo !

Pierre s'aperçoit que dans son entourage, ses amis qui ont des enfants sont obligés de s'expatrier loin de Toulouse pour pouvoir se loger convenablement. Et donc la voiture devient obligatoire à tout déplacement. Ce qui amène Pierre à penser que vivre sans voiture pourrait devenir un vrai luxe !

Il espère que les TC vont améliorer leur service, qu'ils deviennent plus attractifs par exemple en installant Internet à bord et d'en faire de vrais lieux de rencontres et d'échanges !

Envoyer sa voiture au rayon des oubliettes n'est certes pas aussi aisé que ça. Une solution existe : **l'auto-partage**.

J'ai rencontré pour cela, **Dominique Platon** qui est le catalyseur de l'auto-partage sur Toulouse. Il est ingénieur informaticien à la retraite, diplômé récemment d'un master en économie solidaire. Le concept d'auto-partage est actuellement inexistant sur Toulouse.

Le principe est simple : un groupe de personnes se réunissent (sous forme d'associations, de coopératives ou de SARL) pour acheter ensemble un parc de voitures afin d'en partager leur utilisation avec un système de réservation performant. Ce partage fait automatiquement baisser les coûts de transports en voiture.

D'après Dominique, un groupe au minimum de 50 personnes détenant 5 voitures (représentant une « base ») est nécessaire pour démarrer cette activité. Cette mutualisation des véhicules est adaptée pour des déplacements courts : 2 à 3 heures.



Si la voiture est réservée le WE entier par exemple, un loueur professionnel proposera des tarifs plus avantageux. Les tarifs envisagés par une « base » est le suivant : 14 € / mois de cotisation, 1.5 € / heure de location, 0.22 € / Km, 4 € / réservation.

Le financement de départ peut être fait par un apport personnel des nouveaux entrants, par des emprunts, par des aides CIVITAS, ADEME,... Au bout de 3 ans, l'activité doit pouvoir s'autofinancer. Les frais fixes sont divisés par 8 pour un groupe de 10 personnes participantes. Le but est d'utiliser chaque voiture 7heures / jour mais attention cela ne veut pas dire que les gens doivent rouler un maximum de Kms avec. Bien au contraire, l'effet escompté est inverse : chaque foyer va réfléchir sur son déplacement et au lieu d'utiliser automatiquement la voiture va s'orienter vers l'utilisation des TC, la marche à pied ou le vélo qui lui coûteront moins cher ! Et alors qu'au lancement de l'activité, 10 personnes partageaient une voiture, 2 ans après cela pourrait passer de 13 à 15 personnes.

Attention l'auto-partage, ne peut pas fonctionner seul, il est une pièce du puzzle de l'intermodalité : TC, vélo, marche à pied, location de voiture et taxi. Une « base » d'auto-partage doit se situer sur une zone urbaine dense qui dispose d'un réseau développé de TC ou qui pratique le TAD (transport à la demande). L'auto-partage libérant de l'espace public de stationnement peut devenir une aubaine pour les collectivités locales qui doivent appuyer ce genre d'initiatives.

A l'heure actuelle, Dominique réfléchit sur 2 zones géographiques pour lancer le concept : Ramonville et le quartier des Chalets sur Toulouse. Le Sicoval et le SMTC sont prêts à soutenir le projet.

Cependant Dominique souligne qu'il est important que l'initiative parte de la société civile. Le principal frein actuel à son lancement est « l'inertie des gens mêmes les plus motivés ». Les toulousains ont perdu l'envie de se prendre en main. Et Dominique espère que les projets citoyens d'auto-partage verront le jour avant l'arrivée des requins de l'environnement comme Véolia par exemple qui veut ouvrir 1 « base » d'auto-partage tous les 4 mois en France.

Des entités citoyennes fonctionnent déjà avec succès en France : à Paris, Strasbourg, Bordeaux, Grenoble, Marseille et Lille. Une structure nationale d'appui-conseil existe « France Auto-partage ». En Europe ce sont plus de 200 000 personnes qui l'utilisent, essentiellement en Suisse, Allemagne et Hollande. La France, comme d'habitude, est à la traîne.

→ Dominique est prêt à animer des réunions publiques pour présenter plus en détail ce concept peu connu par ici.

Toulouse et toute son agglomération n'en peuvent plus de se morfondre dans des congestions routières. Certains même, se frottent les mains à chaque embouteillage record se produisant sur la rocade toulousaine, pour pouvoir faire avaler à 77% de toulousains leur projet de **grand DETOURNEMENT !**

Mais pour diminuer le trafic routier, il faut tout simplement diminuer le nombre d'automobiles. Lapalisse n'aurait pas dit mieux !! Pourtant on s'oriente vers des choix inverses...

Des solutions réalistes, pragmatiques, cohérentes et interactives existent : l'amélioration de l'offre en TC, le développement de l'auto-partage, la promotion de l'usage du vélo et de la marche à pied et la disparition de la dépendance à la voiture. Mais pour cela, il faut que nous, toulousains, (re)trouvions la voie de l'interconnexion citoyenne !

Guillaume CROUAU

Quelques liens : Dominique Platon : autopartage31@laposte.net

France Autopartage : www.franceautopartage.com

Christophe Fuchs, films biographiques : midimages@free.fr

Association Vélo : toulouse@fubicy.org

La Région Provence Alpes-Côte-d'Azur a adopté son Schéma régional des Véloroutes et Voies Vertes

Midi-Pyrénées reste l'une des rares régions sans Schéma !

Le Conseil régional de la région PACA a adopté le 30 mars 2007 son: "Schéma d'orientation des itinéraires de Véloroutes et Voies Vertes en région PACA".

Ce schéma prospectif vise à définir les orientations d'un réseau régional d'itinéraires de plus de 1600km de long, avec 5 grands axes régionaux structurants, inter-départementaux, s'inscrivant dans les axes du schéma national. L'itinéraire de la vallée du Rhône "Le Léman à la mer" est l'un de ces 5 axes. Ce Schéma s'accompagne d'engagements financiers, le soutien régional aux maîtres d'ouvrage (les départements) pouvant aller jusqu'à 30% du montant des travaux. 2 à 3 millions d'euros par an sont prévus (et 148 millions au total). L'adoption de ce Schéma était attendue par les acteurs locaux actifs, comme certains départements. Il permettra une mise en cohérence des projets. L'AF3V espère qu'il dynamisera aussi certaines collectivités locales qui sont encore peu actives, comme le département des Bouches-du-Rhône.

La région Midi-Pyrénées, elle, refuse d'adopter un Schéma régional des VVV (voir « Vélo » n°94), qui est pourtant nécessaire pour mettre en cohérence les projets, et dynamiser les acteurs locaux !

Haute-Garonne

Voie verte de la Rigole de la Plaine ouverte sur 15km

La Rigole de la Plaine a été créée par P.P.Riquet pour alimenter le canal du Midi avec les eaux de la Montagne Noire, entre Revel et le seuil de Naurouze. Elle est bordée d'un chemin en terre, long de 40km, emprunté par le GR653 et cyclable en VTC par temps sec.

Le Conseil Général de la Haute-Garonne vient d'aménager en 2006 une véritable voie verte sur les 15km qui sont sur son territoire, entre Revel et le lac de Lenclas, au pied de St-Félix-du-Lauragais, à la limite du département de l'Aude.

C'est un agréable sentier en sable stabilisé, bien ombragé, qui descend doucement en serpentant, à l'abri de toute circulation. Prudence toutefois à mi-parcours lors de la traversée de la D624, route dangereuse qui est traversée à niveau, alors qu'un passage souterrain pour la voie verte serait nécessaire.

Julien SAVARY

Association Vélo (DR de l'AF3V pour Midi-Pyrénées)

BALADES A VELO TOULOUSAINES

N° 50 – Voie verte de Castres à Albi

Distance : 47km (aller)

Durée: journée

Intérêt: parcours vallonné et champêtre

Difficultés: accès au centre d'Albi



Cette balade complète la balade n°24 Castres-Lautrec parue dans Vélo n°66. Après 7 années de travaux, le Conseil Général a inauguré en 2007 une Voie Verte de 44km, créée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée. Appelée « Chemin des droits de l'homme », cette voie verte est bien sécurisée, en site propre en continuité parfaite. Elle possède un revêtement en sable stabilisé, praticable en VTC, de qualité variable. Sur le parcours on trouve 4 points d'eau, mais pas de balisage, et plusieurs sentiers d'interprétation de la faune, de la flore et des paysages.

Souvent ombragé, ou alors planté d'arbres, ce chemin vous conduit vite en pleine campagne. Assez vallonné, il parcourt les collines, et offre des vues lointaines sur les champs et les villages.



La Voie Verte commence dans Castres, près de la gare. Au début c'est une allée urbaine, très fréquentée. Après 13 kms, Lautrec apparaît sur son piton : ce village mérite une visite. Puis le chemin monte, et redescend à travers bois jusqu'à la vallée du Dadou, et au moulin industriel de Troteco (Réalmont est à 5km à droite).

La Voie Verte franchit la rivière et la D631, passe devant l'ancienne gare de Laboutarié, et poursuit sous les bois. Elle passe devant Lombers et continue dans la plaine jusqu'à Mousquette. Elle monte ensuite doucement, en tranchée, le long de la N112 (bruit sur 1km), jusqu'à Labastide-Débat. Enfin une magnifique descente de 4km, à flanc de coteau, offre des vues lointaines. La Voie Verte s'achève au bord de la route D71, à 4km du centre d'Albi.

Vous pouvez continuer sur la D71 qui descend (sur-largeurs). À 1km, au passage à niveau, allez à gauche, puis à droite sur le chemin parallèle à la voie ferrée. Au carrefour allez en face, le chemin en terre monte jusqu'au départ de l'itinéraire, à la ZA de Ranteil, face au chenil.

Prenez à droite le ch. A. Einstein qui descend, puis à droite le ch. de Ranteil et en face la rue G. Rouault, parallèle à la voie ferrée. Au premier passage sous la rocade tournez à droite : vous arriverez à la gare d'Albi.

Accès : les TER pour Castres et Albi acceptent les vélos.

Julien SAVARY



REUNIONS

- Ces réunions sont ouvertes à tous et toutes !!!!
- CA = Conseil d'Administration, périodicité mensuelle

DATES À RETENIR :

COMMISSION COMMUNICATION : le mercredi 13 juin à 20h : le lieu de rendez-vous est précisé sur le site Internet quelques semaines avant les réunions (<http://toulousevelo.fubicy.fr/spip.php?article64>)

CA : les mardis : 29 mai, 26 juin à 20h30 : Rendez-vous au local de l'Association Vélo

* Les comptes-rendus des CA sont désormais disponibles en ligne, en accès réservé aux adhérents



BALADES NOCTURNES : dernier **vendredi** de chaque mois : **25 mai, 29 juin**

▶ Départ 20h30 de la Place St Sernin - **contact** : baladevelo@yahoo.fr



EVENEMENTS

Dimanche 13 Mai : foire aux vélos de Launaguet, de 9h à 18h

 **Du lundi 4 juin au dimanche 10 juin : AYAV 2007 ▶ Semaine « Allons-y à vélo » !!!**

Entreprises, administrations, commerçants, associations et collectivités se mobilisent toute la semaine pour promouvoir un mode de transport propre, économique, pratique et convivial : le vélo !

* Plus d'infos dans le journal p.4 et 5

 **Samedi 9 Juin : Fête du Vélo, Faites du vélo ! A partir de 13h30 : rassemblement place du Capitole avec le groupe Kolomeyk, départ à 14h pour rejoindre la prairie LMSE, animation musicale, contes, jeux... Tout le programme dans le " flyer " joint au journal !**

Association Vélo, 5 avenue Collignon (quartier Le Raisin) 31200 Toulouse - Permanence : mercredi 17h30/19h30

Web : <http://toulouse.fubicy.org/> - Téléphone/Fax : 05 34 30 94 18 - Email : toulouse@fubicy.org

Fédération du cyclisme urbain : FUBicy, 4, rue Brûlée 67000 STRASBOURG
Tél. : 03-88-75-71-90 - Fax : 03-88-22-56-07 - velocite@fubicy.org - www.fubicy.org

Responsable du Journal : Aurélie GARRIGA

